



HAL
open science

État des lieux et dynamiques multilingues en arabe marocain

Abdelfattah Nissabouri

► **To cite this version:**

Abdelfattah Nissabouri. État des lieux et dynamiques multilingues en arabe marocain. Cahiers de sociolinguistique, 1999, Langues du Maghreb et du Sud méditerranée, 4, pp.109-127. <hal-01586091>

HAL Id: hal-01586091

<https://hal.science/hal-01586091v1>

Submitted on 8 Jul 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

ÉTAT DES LIEUX ET DYNAMIQUES MULTILINGUES EN ARABE MAROCAIN¹

Abdelfattah NISSABOURI

"Ethnotextes, variations et pratiques dialectales" (CELLAM EA 3206 – Rennes 2)

C'est un fait que les éléments linguistiques ont un fonctionnement propre et qu'une description statique et patiente peut en éclairer *tous* les mécanismes. Il n'est pas moins vrai que la langue dans laquelle se révèle ce fonctionnement est marquée du sceau de l'histoire. Nous voudrions, dans cet article, conjuguer ces deux ordres de réalité inhérents à toute langue (examen statique et devenir historique) pour tenter de comprendre la dynamique linguistique de l'arabe parlé au Maroc.

Mais si notre tentative prenait comme point de départ la situation actuelle du terrain arabophone marocain, la pluralité des langues en présence se conjuguerait à la diversité des niveaux d'analyse linguistique impliqués. C'est pourquoi on se bornera ici à mettre en évidence les éléments linguistiques qui désignent le mieux la dynamique propre à ce terrain arabophone.

Comme nous essaierons de le montrer, et bien qu'habituellement négligés pour certains, ces éléments sont issus du contact des langues et dialectes dans l'Histoire du Maroc.

Il est peu probable, en effet, que l'arabe marocain se soit formé en « vase clos », et la dichotomie des parlers citadin/bédouin manifeste toujours son influence². La langue des villes, héritière de la première vague d'arabisation, consécutive à la fondation des premières villes arabes (Fès, Taza, fin du VIII^{ème} siècle) représente la facette citadine de cette dichotomie. La langue des campagnes (facette bédouine) est venue aux autochtones (berbères) plus tard (XI^{ème} siècle) par le biais de l'arrivée massive de tribus nomades, originaires du Moyen-Orient³. Cette seconde vague va se répandre dans les plaines et plateaux, expansion favorisée par la similitude du genre de vie nomade des locuteurs bédouins avec celui de beaucoup de populations berbères. Dans chacun de ces axes d'arabisation, les variations dialectales peuvent être imputées en bonne partie à deux sources :

1 – Le substrat berbère, parce qu'il a joué un rôle déterminant dans l'évolution phonétique de l'arabe marocain.

2 – L'apport roman, notamment lexical. Que l'on parle de latin ou de « bas-latin » (semble-t-il par le canal du berbère), de roman hispanique ou mozarabe, d'espagnol et de français (pour ne

¹ Les grandes lignes de cet article ont fait par ailleurs l'objet d'une communication (non publiée) au colloque Plurilinguismes et identités(s). Le cas du Maghreb », Mont-Saint-Aignan (Université de Rouen), 2-3 mai 1996.

² Cf. A. Nissabouri, *Le français tel qu'on le prononce à Casablanca. Reflet des tendances actuelles de l'arabe marocain sur la prononciation du français*, Thèse, Rennes 2, 1994, s/dir. Henriette Walter, p. 202-214.

³ Pour plus de détails sur les origines de ces tribus entières comprenant guerriers, femmes, vieillards et enfants ainsi que les raisons de leur exode, cf. William Marçais, « Comment l'Afrique du Nord a été arabisée », *Annales de l'Institut d'Etudes Orientales*. Tome XIV, 1956, p. 7 et s.

citer que les appellations les plus communes aux auteurs), cet apport est le témoin millénaire des rapports constants entre les deux rives de la Méditerranée⁴.

Mais tout n'a pas été dit, nous semble-t-il, sur l'emprunt en arabe marocain, qu'il soit fait à des langues de même famille linguistique (comme les différents parlers berbères) ou bien à des langues étrangères (comme le français ou l'espagnol). C'est donc sur les plans phonologique et lexical de l'emprunt linguistique que se basera notre réflexion.

■ Sur le plan phonologique, les traits en vigueur en arabe parlé⁵ et traités dans cet article sont :

1. la labiovélarisation consonantique initiale d'un thème verbal de schème ^wcâc,
2. la longueur consonantique finale du participe actif de schème c¹âc²c²,
3. le fonctionnement particulier des sons [p] et [v], d'origine étrangère.

■ Sur le plan lexical, nous essaierons de voir en quoi les *berbérismes*, *hispanismes* et *gallicismes* peuvent contribuer à leur tour à mettre en lumière la dynamique linguistique de l'arabophonie marocaine.

□ AU NIVEAU PHONOLOGIQUE

■ A propos de l'emprunt aux langues de même famille linguistique, il y a une possibilité distinctive presque jamais évoquée⁶, c'est la labiovélarisation consonantique initiale (^wc¹-) en arabe parlé⁷. Celle-ci ne s'avère distinctive dans la grande majorité des cas qu'à deux conditions :

■ ■ Quand elle intéresse deux types de dérivation provenant d'un adjectif de schème c¹c²îc³, à savoir d'une part son pluriel qui donne un schème labiovélarisé ^wc¹c²âc³ et, d'autre part, un thème verbal (qui représente un verbe dénomiatif ou plus exactement un adjectif conjugué exprimant une valeur inchoative⁸) de schème non labiovélarisé c¹c²âc³.

⁴ Cf, Philippe Marçais, « Les dialectes occidentaux », article "arabiyya", *Encyclopédie de l'islam*², p. 600.

⁵ A propos de la présence de tel ou tel trait dans tel parler plutôt que dans tel autre, nous nous basons à ce sujet sur notre enquête (cf. réf, note 2) où l'arabe marocain est abordé à la fois en termes de système « moyen » de parlers hétérogènes et en termes de tendances de ce système. Nos informateurs, qui sont d'origine et de formations diverses, ont pour points communs : 1- d'avoir évolué en milieu urbain (originaires de milieux citadins ou ruraux différents : par exemple pour le Nord, Meknès et Fès ; pour le littoral atlantique, Kénitra et Casablanca ; pour le Sud Marrakech et Ouarzazate), 2- d'utiliser un arabe marqué par la coexistence, à des degrés divers, de traits de type citadin et de traits de type bédouin.

⁶ A notre connaissance, seul Abderrahim Youssi sans doute aussi intéressé et sensible que nous le sommes à cette articulation, montre son caractère traitable et lui consacre un aperçu historique chez les linguistes, in Abderrahim Youssi, *L'arabe marocain médian*, thèse d'Etat, Paris III, 1986, s/dir. David Cohen, p. 127-130.

⁷ Au regard de la dichotomie traditionnelle des parlers arabes, c'est une caractéristique phonique de type bédouin. Cf, notamment Jean Cantineau, *Etude de linguistique arabe*. Paris, Klincksieck 1960, p. 15 et 30 ; Georges S. Colin, « Al Maghrib, VII, Aperçu linguistique », *Encyclopédie de l'islam*², Paris, Maisonneuve et Larose, 1986, p. 1196 ; Victorien Lorbignac, *Textes arabes des Zaër*, Paris, Librairie Orientale et Américaine, 1952. Historiquement, les parlers bédouins sont présents dans les villes de la côte, c'est-à-dire des plaines atlantiques, comme Casablanca, El Jadida, Safi. Pour des raisons extralinguistiques comme l'exode rural massif et le basculement des foyers économiques de l'intérieur du pays vers le littoral depuis la seconde moitié du 20ème siècle, le milieu urbain est devenu partout, nous semble-t-il, où viennent se fondre et s'amalgamer les prononciations hétérogènes de l'arabe marocain. (Cf. thèse A. Nissabouri, *op. cit.*, Introduction, p. 4 et s.).

⁸ Cf Louis Brunot, « Sur le thème verbal fâl en dialectal marocain », *Mélanges William Marçais*, Paris, Maisonneuve, 1950, p. 55-62, notamment p. 56-57. Philippe Marçais, « 'arabiyya », *Encyclopédie de l'islam*, Paris, Maisonneuve et Larose 1975, p. 598. Les auteurs évoquent généralement ce verbe dénomiatif en termes

Exemples :

Adjectif c ¹ c ² âc ³	Verbe dénominatif c ¹ c ² âc ³	Plur. adj labiovéél. ^w c ¹ c ² âc ³
<i>tqîl</i> « lourd »	<i>tqâl</i> « il devient lourd »	^w <i>tqâl</i> « (ils sont) lourds »
<i>š'îb</i> « difficile »	<i>š'âb</i> « il devient difficile »	^w <i>š'âb</i> « (ils sont) difficiles »
<i>šhîh</i> « fort »	<i>šhâh</i> « il devient difficile »	^w <i>šhâh</i> « (ils sont) difficiles »
<i>rqîq</i> « mince »	<i>rqâq</i> « il devient mince »	^w <i>rqâq</i> « (ils sont) minces »
<i>qbîh</i> « méchant »	<i>qbâh</i> « il devient méchant »	^w <i>qbâh</i> « (ils sont) méchants »

Il en est de même pour les adjectifs : *šgîr* « petit » ; *ktîr* « nombreux » ; *qlîl* « rare » ; *glîd* « gros » ; *hffîf* « léger » ; *rhîš* « bon marché » etc.

■ ■ L'une des consonnes formant le complexe consonantique initial doit être d'arrière ou gutturale, sans quoi l'opposition distinctive n'apparaît pas dans les formes (le trait labiovélarisation est neutralisé) :

<i>smîn</i> « charnu »	<i>smân</i>	sens 1 « il devient charnu » sens 2 « (ils sont) charnus »
<i>mtîn</i> « solide »	<i>mtân</i>	sens 1 « il devient solide » sens 2 « (ils sont) solides »

(Ici, le locuteur se fait comprendre si les rapports syntaxiques de l'énoncé relaient les faits phoniques en vue du redécodage de l'énoncé).

Il y a cependant des exceptions dans la mesure où tout adjectif en c¹c²âc

1 – ne donne pas systématiquement le verbe dénominatif en c¹c²âc³ :

kbîr « grand » donne « il est devenu grand », plus fréquent que « *kbâr* » et ^w*kbâr* « (ils sont) grands ».

2 – peut avoir un pluriel de forme différente de ^wc¹c²âc³:

zwîn « beau » / *zyân* « il devient beau » / *zwînîn* « ils sont beaux »

3 – n'est pas labiovélarisable lorsque :

- a) la consonne initiale comporte une articulation bi-labiale (franche [m,b], ou concomitante [š, ž] :

mrîd « malade » / *mrâd* « il est tombé malade » / *mrâd* « (ils sont) malades »

b'îd « lointain » / *b'âd* « il est devenu lointain » (plus fréquent que le verbe *bâš'âd* pour 'devenir lointain') / *b'âd* « (ils sont) lointains ».

šdîd « fort » / *šdâd* « il est devenu fort »⁹ / *šdâd* « (ils sont) forts ».

d'innovation dialectale caractéristique des dialectes arabes occidentaux (maghrébins et maltais), et s'inspirant des formes verbales IX-XI de l'arabe classique.

⁹ On dit plus souvent *walla šdîd*.

ždîd « neuf » / *ždâd* « c'est devenu neuf »¹⁰ / *ždâd* « (ils sont) neufs ».

b) une des radicale du complexe initiale est elle-même une labiovélaire :

ṭwîl « long » / *ṭwâl* « il est devenu long » / *ṭwâl* « (ils sont) longs ».

La question qui se pose à présent est la suivante : pourquoi la labiovélarisation (= projection des lèvres en avant comme quand on s'apprête à prononcer un [w]) comporte-t-elle une articulation instantanée de deux consonnes dont *la première est non labiale lorsqu'elle distingue des significations*, n'admettant pour ce faire que les formes dont le complexe consonantique initial comporte une consonne d'arrière ou gutturale ?

Certains auteurs ont certes relevé au Maghreb et au Moyen-Orient la possibilité qu'ont les labiales [b, m, f] de voisiner avec un [w] dans certains contextes¹¹. Les phénomènes qu'ils ont décrits demeurent néanmoins extra-phonologique ; et il nous paraît difficile que la labiovélarisation telle que nous l'avons décrite ci-dessus puisse s'accommoder d'une occlusive ou d'une fricative (bi-) labiale. Il est beaucoup moins contestable de parler, en effet, d'affrication d'où notre préférence pour la transcription [w^c] plutôt que [c^w].

D'où vient alors cette caractéristique phonique qui veut que seules les consonnes d'arrière ou gutturales soient ainsi labiovélarisables et partant, contribuent à distinguer des significations ? Le phénomène semble provenir du berbère, langue dans laquelle cette labiovélarisation est un trait identitaire de ces consonnes d'arrière¹². Nous aurions donc là l'exemple d'un emprunt d'unité phonique (substrat) au berbère qui se trouve à l'origine d'une possibilité distinctive en arabe parlé (adstrat).

Un état des lieux portant sur le contact entre langues de même famille serait en porte-à-faux à propos de l'arabe parlé s'il « oubliait » de signaler le dynamisme de certains traits directement liés à l'arabe ancien ou bien relevant d'innovations dialectales.

C'est le cas d'un trait qui nous semble lié à l'arabe ancien bien que presque jamais évoqué dans les études dialectologiques du fait que la quasi-totalité des études ayant porté sur des parlers (géographiquement marqués certes) sont seulement de type citadin. Il s'agit de la possibilité distinctive de la longueur consonantique finale après /â/ (long). Ce trait est présent dans le participe actif des verbes que les arabisants appellent « sourds », c'est à dire dont les deux dernières radicales sont semblables (c¹âc²c²).

En arabe parlé les verbes dits « sourds » sont généralement des monosyllabes doublement fermés, tels *ḥall* « il a ouvert » *šâdd* « il a empoigné », leur participe actif donnant respectivement *ḥâll* « ouvrant » et *šâdd* « tenant ».

¹⁰ On dit plus souvent *walla ždîd*.

¹¹ Jean Cantineau, référence note 7. Mina Fennan, *Phonologie et morphologie d'un parler arabe de Rabat*, Thèse Paris V, p. 74. Abdelaziz Hilili, *Phonologie et morphologie de l'ancien fassi*, Thèse Paris III, p. 70.

¹² William Marçais, « le dialecte arabe des Ulad Brahim de Saïda (département d'Oran) », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris* 14, p. 110, Abderrahim Youssi, *L'arabe Marocain médian*, Thèse Paris III ; 1986, p. 127-130 : Lionel Galand, « Berbères », *Encyclopédie de l'islam*², Paris, Maisonneuve et Larose, 1975, p. 1217.

Cette possibilité de longueur consonantique ($c^1\hat{a}c^2c^2$) vs ($c^1\hat{a}c^2$) n'est pas une innovation dialectale puisqu'on la retrouve en arabe classique¹³:

ḥâr « il est anxieux » vs *ḥârr* « antonyme de froid » ;
ġâr « tanière » vs *ġârr* « insouciant ».

En arabophonie marocaine actuelle, la différence de sens est nette dans les paires suivantes :

ḥâl « temps atmosphérique » et *ḥâll* « ouvrant » ;
fâš « en quoi » et *fâšš* « dégonflant ».

La longueur consonantique comme possibilité distinctive nous paraît de ce fait non une curiosité du passé (dont on peut relever un large échantillon dans des textes arabes transcrits phonétiquement au cours des années 1915-1916¹⁴ cantonnée à quelque îlot conservateur, mais bien un trait dynamique en arabe actuel.

Nous avons évoqué précédemment, en termes d'innovation dialectale, le verbe dénomiatif en $c^1c^2\hat{a}c^3$, dérivé d'adjectif en $c^1c^2\hat{i}c^3$. C'est une innovation morphologique sur le plan dialectologique arabe en général. En arabe marocain, l'innovation dialectale constatée par les auteurs (cf. note 8) s'est poursuivie car le verbe dénomiatif en $c^1c^2\hat{a}c^3$ peut provenir non seulement d'adjectif en $c^1c^2\hat{i}c^3$ mais également d'adjectif à voyelle brève en $c^1c^2\hat{a}c^3$ tels¹⁵ :

khâl « noir » / *khâl* « il est devenu blanc » ;
ʿrâž « boiteux » / *ʿrâžž* « il est devenu boiteux » ;
ḥḍâr « vert » / *ḥḍâr* « il a verdi » ;
ḥrâš « rugueux » / *ḥrâšš* « il est devenu rugueux » ;
rṭâb « moelleux » / *rṭâb* « il est devenu moelleux » ;
mlâs « lisse » / *mlâs* « il est devenu lisse ».

■ En ce qui concerne l'emprunt aux langues étrangères européennes, les phonèmes [p] et [v], d'origine principalement française, se comportent comme s'ils étaient en fluctuation avec leurs correspondants arabes [b] et [f] :

■ dans un certain nombre de mots d'emprunt, le son original est conservé :

[vis] « vis » ; [vâz] « vase » ; [vitrina] « vitrine » ;

[pnu] « pneu » ; [pirmi] « permis de conduire » [lapisin] « la piscine »

■ dans un certain nombre d'autres mots, il est remplacé par un correspondant (voisin en point ou en mode d'articulation) :

¹³ Jean Cantineau, « Esquisse d'une phonologie de l'arabe classique », BSL XLIII ; 1947, p. 119 et 128. Pour les exemples de paires minimales, voir Ibn Manzour (lexicographe arabe (1233-1311), Lisan al-ʿArab, Dar Sader, Beyrouth, 1990, t. 4, p. 177 et 222 ; t. 5, p. 16 et 34.

¹⁴ Victorien Loubignac, *Textes arabes des Zaër, op. cit.*, p. 3, p. 19, p. 21 et p. 87 notamment.

¹⁵ Cf. Louis Brunot, réf. note 8.

labbûmbiyya « les pompiers » ; *lbôsta* « la poste » ; *ḥâla* « pelle » ; *ḥlân* « plan » ; *fâşma* « pansement » ; *fâgu* « wagon » ; *laḥâne* « la vanille » ; *barnâz* « il a vernissé » : *fîza* « visa » ; *baḥḥor* « vapeur (bateau) ».

■ dans une troisième catégorie de mots d'emprunt, enfin, le son d'origine est tantôt restitué, tantôt remplacé par le correspondant :

plaka et *blâka* « plaque, panneau » ;
pyâsa et *byâsa* « pièce (mécanique) ; crevaison (vélo) » ;
tilifîzyûn et *tilivîzyûn* « télévision » ;
lavâbo et *labâbo* « lavabo ».

La fluctuation n'est pas la seule preuve de vitalité de ces sons d'origine étrangère. Leur tendance à la phonologisation justifie en effet un certain dynamisme. Voici quelques exemples où mots d'emprunt et mots héréditaires attestent de cette tendance, en paires non-minimales mais néanmoins oppositives :

pârkîn « parking » et *bârkîn* « (adj. plur.) assis » :
vâz « vase » et *fâs* « (une) pioche »

□ SUR LE PLAN LEXICAL

S'il y a une attitude qui n'est plus dominante parmi les chercheurs, c'est bien celle qui identifiait l'arabe marocain à de l'arabe classique. Dans cette optique la démarche adoptée est toujours la même : écarter des faits de phonétique, de morphologie et de construction syntaxique pour s'installer méthodiquement dans le domaine lexical. Là, l'écrasante majorité des racines arabes, comparée à la modeste moisson des berbérismes, hispanismes, gallicismes etc., apparaît. Des faits importants, liés à la dynamique linguistique du dialecte, se trouvent alors ignorés. Par exemple, comment expliquer, sur le plan lexical lui-même, le fait que les substantifs de l'arabe littéral (classique ou moderne) *qitt* « chat », *muḥarrîk* « moteur », ou *nawâbiḍ* « amortisseurs »¹⁶, son verbe *balla* « mouiller » et son adverbe *mażżânan* « gratuitement », n'aient pas réussi à s'imposer réellement face à leurs concurrents dialectaux, qui du berbère *mušš* « chat », *fazzag* « mouiller », qui du lexique roman *fâbôr* « gratuit(ement) » ou *môtôr* 'moteur' ? On peut en dire autant à propos de termes romans empruntés par un autre groupe de parlars et sentis comme comportant une connotation particulière tel *zalamît* « allumettes »¹⁷

¹⁶ Exemple rapporté par Abdarrahim Youssi, , *L'arabe marocain médian, op. cit.*, p. 579, à propos d'une publicité de la prévention routière de l'hiver 1984, appelant les automobilistes faire contrôler telle ou telle pièce mécanique. L'appellation de certaines pièces, supposée être connue du public est donnée uniquement en rabe littéral comme *farîmil* « freins » (le terme courant étant *frânât* « des freins ») alors que pour d'autres pièces, elle est considérée comme étant seulement en cours d'établissement, c'est pourquoi l'arabe littéral moderne *nawâbiḍ* (néonyme), fut accompagné du terme communément utilisé : *li-zamurtisor* « les amortisseurs ».

¹⁷ Exemple donné par Simon Lévy, *Les parlars arabes des juifs du Maroc*. Thèse d'Etat, Paris VIII, 1990, p. 1029. Selon l'auteur qui nous inspire sur plusieurs points, ce terme est reconnu comme franchement algérien et son emploi a toujours comporté une connotation ironique ; cf. aussi à propos des : hispanismes algériens , p. 867-863. Aussi nous semble-t-il que de par sa racine (issue du berbère ?) *z l t* « notion d'indigence » qui en arabe parlé, donne le participe passif *mazlût* « indigent », nous retrouvons les quatre consonnes *m z l t* (où *m* n'est que préfixe du participe passif n'appartenant donc pas à la racine canonique trilitère) contenues dans le mot d'emprunt *zalamît*. Au niveau de la conscience du sujet parlant la notion qu'a déjà la racine *z l t*. en arabe marocain n'a sans

lequel n'a pas évincé *luqîd*, terme héréditaire issu de l'arabe classique *al-waqîd* « ce qui a la propriété de brûler ». On voit bien que ces remarques ne visent pas à réduire l'importance de l'arabe littéral, mais plutôt à la circonscrire à d'autres niveaux¹⁸.

■ C¹ûc²ûc³, un schème d'emprunt « classique »

A ce sujet les valeurs qui investissent le schème c¹ûc²ûc³ en arabe marocain sont éclairantes¹⁹ quant au rôle rempli et par l'arabe classique (pour lequel c¹ûc²ûc³ = schème de noms d'action ou de pluriels) et par le lexique roman :

■ ■ Quand ce schème désigne en arabe marocain des objets concrets, usuels, il s'agit généralement de termes empruntés aux langues romanes comme :

boḷôn « boulon », fr. *BOULON*, esp. *BULON* ?

môṭôr « moteur », fr. *MOTEUR*, esp. *MOTOR* ? ;

boṭôn « bouton », fr. *BOUTON*, esp. *BOTON* ? ;

rôṣôl / rôṣôr « ressort (métallique) », fr. *RESSORT*, esp. *RESORTE* ? ;

sûkûr « objet destiné à servir en cas de besoin », fr. *SECOURS* ;

bûṣûn « bouchon », fr. *BOUCHON* ;

fôṭôy « fauteuil », fr. *FAUTEUIL* ;

et :

ṣûmûr « chaumeur », fr. *CHAUMEUR* ;

sûdûr « (métier de) soudeur », fr. *SOUDEUR*.

■ ■ Lorsque c¹ûc²ûc³ ne désigne pas des substantifs concrets, il apparaît sous la forme arabe classique pour désigner :

- Des substantifs abstraits tels :

sûqût « action de redoubler une année scolaire » (ar. class. « action de tomber ») ;

hûlûd « éternité »²⁰ (ar. class. sens analogue) ;

doute pas joué en faveur de *zalamît*. Par ailleurs au début du siècle, Marcel Cohen, après avoir donné les formes de ce mot d'emprunt à Alger juif (*zælîmît*) et à Alger musulman (*zalamît*) note que ces parlers connaissent *luqîd* dont l'emploi n'est cependant pas général, et qu'il est possible que la désignation arabe du combustible (*luqîd*) soit un apport des juifs marocains à Alger. In Marcel Cohen *Les parlers arabes des juifs d'Alger* ; Paris, H. Champion 1912, p. 447-448. Cf. également A. L., de Prémare, *Dictionnaire arabe-français. Langue et culture marocaine*, Paris, L'Harmattan, 1995, t. 5, p. 361-362.

¹⁸ La communication orale spontanée étant le champ de l'arabe dialectal, l'arabe littéral, langue officielle de tous les pays arabes permet d'accéder à la fois à la chose écrite (littérature, presse, correspondance, panneaux etc.) et au monologue (radio, télévision, discours, conférences). Accessoirement, c'est un tremplin pour accéder à tout ce qui a été écrit en arabe dans le monde depuis au moins quatorze siècles.

¹⁹ Cet exemple s'inspire de l'étude menée par Zakia Sinaceur Iraqui sur un corpus important constitué par le fichier laissé par G. S. Colin (qui contient plus de cinq mille racines) et par des enquêtes orales, in Z. Sinaceur Iraqui, *Etudes lexicales des parlers arabes marocains*, Paris III, 1986.

²⁰ A. L. de Prémare, *Dictionnaire* ; *op. cit.*, t. 4, p. 121.

- Des mouvements ou positions relatifs à l'acte de prier :

rûkûs « action d'incliner le buste »²¹ (ar. class. sens analogue) ;

sûzûd « action de poser son front sur le sol »²² (ar. class. sens analogue).

Pour tout autre, mouvement ; la voyelle de la syllabe ouverte disparaît réduisant $c^1\hat{u}c^2\hat{u}c^3$ à $c^1c^2\hat{u}c^3$:

tlûs « action de monter » ;

hbût « action de descendre » ;

ftûr « premier repas de la journée ».

- Des substantifs concrets relavant de la vie sexuelle :

bûlûg « nubilité »²³ (ar. class. sens analogue) ;

zûnûb « état d'impureté rituelle suite à une émission de sperme »²⁴ (ar. class. sens analogue) ;

hûlûm « rêve érotique ; pollution nocturne »²⁵

Ici le maintien de la première syllabe (ouverte), occasionnant le passage du registre dialectal au registre classique à pour effet de faire apparaître comme moins 'tabou' ces unités lexicales.

En définitive, les schèmes $c^1\hat{u}c^2\hat{u}c^3$ et $c^1c^2\hat{u}c^3$ de l'arabe marocain se présentent dans un rapport de complémentarité comme l'indique le tableau suivant :

Ar. mar. $c^1\hat{u}c^2\hat{u}c^3$ = ar. class. $c^1\hat{u}c^2\hat{u}c^3$ Substantifs : - Abstrait - Mouvements prière - Tabous	Ar. mar. $c^1\hat{u}c^2\hat{u}c^3$ = origine romane Substantifs : - Concrets (objets importés)
Ar. mar. $c^1c^2\hat{u}c^3$ = noms d'action - Collectifs	Ar. mar. $c^1c^2\hat{u}c^3$ = substantifs concrets - Un adjectif ²⁶ - Un interrogatif ²⁷

²¹ *Idem* ; t. 5 ; p. 200-1.

²² *Idem* ; t. 6, p. 37.

²³ *Idem* ; t. 1, p. 301.

²⁴ *Idem* ; t. 2, p. 239.

²⁵ *Idem* ; t. 3, p.208.

²⁶ *shûn* « chaud ».

²⁷ *škûn* « qui ? ». Philippe Marçais le rapproche de l'étymologie arabe classique *ʔayyu šayʔin yakûn* (أي شيء يكون). À la différence de celle-ci, *škûn* n'est utilisée que pour les animés. Voir Ph. Marçais, *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*, Paris, Maisonneuve, 1977, p. 200 ; Dominique Caubet, *L'arabe marocain*, Paris-Louvain, Peeters ; 1993, t. 1 ; p. 171. A. L. de Prémare et coll., *Dictionnaire, op. cit.*, t. 7, p. 158.

C'est parce qu'ils sont empruntés ou bien à l'arabe classique ou bien aux langues romanes que des lexèmes sont intégrés au lexique de l'arabe marocain par un schème relativement spécialisé à voyelle longue c¹ [voy. long.] c² [voy. long.] c³²⁸.

❑ LEXIQUE ROMAN ET ARABE MAROCAIN

On admet que tout mot d'emprunt, pour devenir familier, doit répondre au minimum à deux impératifs :

- 1 – un impératif d'adaptabilité linguistique. Celle-ci est tributaire à la fois des habitudes articulatoires de la langue emprunteuse, de ses gabarits ou schèmes habituels et, souvent, d'une évolution sémantique.
- 2 – un impératif de conditions extra-linguistiques favorables à la viabilité du mot d'emprunt. Par exemple l'utilité dans la vie quotidienne de l'objet désigné, ou la stabilité des circonstances objectives qui sous-tendent son emploi dans la communauté.

La grande majorité des racines arabes qui composent le lexique marocain ne doit pas masquer, pour l'appréhension de la dynamique même de ce dialecte, l'apport des langues romanes. En effet, l'arabe parlé au Maroc a, tout au long de son histoire, utilisé un fond lexical d'origine romane. Il est indéniable que jusqu'en 1912²⁹, les rapports historiques intenses avec l'Espagne musulmane, conjugués à la proximité géographique³⁰, ont fait des hispanismes le principal vecteur de ce fonds lexical roman. Mais en réalité cette strate romane est parvenue aux autochtones (quand elle n'a pas été rapportée par eux³¹) par plusieurs canaux et à des époques différentes.

²⁸ Dominique Caubet, *L'arabe marocain*, *op. cit.*, p. 90.

²⁹ 1912 marque l'entrée en vigueur du Protectorat français au Maroc. En réalité, pour des régions entières comme la Chaouia (avec Casablanca) et le Maroc oriental (avec Oujda), l'occupation militaire a commencé en 1907. Une mission militaire française de plus en plus nombreuses instruit le corps des troupes marocain appelé « tabors ». L'une des particularités de cet intermédiaire qu'est la mission militaire est d'avoir mis à son service des officiers algériens par le biais desquels va transiter un certain nombre des mots d'emprunt du français vers l'arabe marocain, déjà empruntés par ce dernier à l'espagnol. Cette situation qui n'est pas rare sera à l'origine de doublets d'origine romane. À notre connaissance, *bakiyya* « paquet » qui renforce la provenance algérienne n'a pas réussi à évincer *bakit(a)* « paquet » d'origine hispanique. Voir Simon Lévy, *op. cit.* p. 106 et glossaire.

³⁰ Al-Bikri, un géographe andalou du tout début de l'empire berbère, mort en 1094, donne pour chaque mouillage son vis-à-vis espagnol : depuis Tanger ↔ Tarifa jusqu'à Mellila ↔ Malaga (cité par Simon Lévy, *op. cit.* p. 860. Voir aussi Ahmad Sabir, « Aproximación a una geografía de los hispanismos en el Magreb », *L'Opinion*, 01/05/1994 où les hispanismes sont abordés notamment à travers deux oppositions : hispanismes portuaires – hispanismes terrestres (neutralisés dans le domaine de la menuiserie et de la charpente) et hispanismes foyer nord – hispanismes foyer sud.

³¹ Il faut rappeler que pendant longtemps, le Maroc proprement dit ne fut lui-même qu'une province de l'immense empire berbère des dynasties almoravide, almohade et mérinide lequel empire comprenait l'Espagne musulmane, le Royaume de Bougie (en Algérie) et l'Ifriqiya (actuelle Tunisie). Cela a duré de la fin du XI^{ème} jusqu'à la première moitié du XIII^{ème} s. On peut aller jusqu'à Christophe Colomb pour constater qu'il payait son équipage avec la monnaie de l'empire (almoravide) finissant c.à.d. en *maravédi*. C'est en effet dès 1086 que le souverain almoravide Youssef Ben Tachfine (fondateur de la ville de Marrakech deux décennies plus tôt), appelé à la rescousse par les souverains musulmans d'Espagne, arrêta les contingents du roi Alphonse VI à Sagrajas (Zallâqa) et écarta à son profit le souverain en place. Cette période d'unification de tous ces territoires fut, sans doute, propice à la diffusion de la civilisation hispano-mauresque au Maghreb, qui devait se perpétuer au Maroc alors qu'elle allait s'arrêter ou disparaître de la péninsule même. Ce fut également la période de déportation de tribus hilaliennes (bédouins moyens orientaux évoqués p. 1) vers les plaines subatlantiques. Voir Philippe Marçais, « Les dialectes occidentaux », article "arabiyya", *Encyclopédie de l'islam*², p. 600.

■ Il est probable que le berbère a fourni à l'arabe marocain « pré-hilalien » un vocabulaire lié à la terre et à la vie agricole, mots qui avaient été empruntés au latin à l'époque romaine. Mais il est évident que dans ce domaine, il est souvent difficile d'écarter complètement le passage possible par un autre canal, par exemple telle forme dialectale, ou romane (comme le roman hispanique appelé mozarabe), ou arabe, comme l'arabe hispanique qui employait également des termes romans d'emprunt ou de substrat³².

Pourtant, cette hypothèse du rôle fournisseur du berbère en apports romans est peu hasardeuse. On peut se référer à l'étude de M. Bencherifa qui montre que l'arabe dialectal marocain du XIV^{ème} comportait un certain nombre de berbérismes qui ont disparu de l'arabe actuel. Or, ces berbérismes disparus nous semblent à juste titre en rapport avec la vie agricole :

îssân « chevaux »

asərdûn « mulet »

anzran « pluie »

iməzdyân « habitants »

azərzi « corvée »

Par ailleurs, une partie du vocabulaire agricole berbère se compose de termes visiblement empruntés au latin à époque romaine :

berb. *urtu* « (jardin) potager », lat. *HORTUS* « jardin, potager, enclos ») ;

berb. *asnu* « âne », lat. *ASINUM* ;

berb. *ifilu* (berb du Sous) / *fuli* (berb. du Moyen Atlas) / *afilu* (berb. du Rif) « fil »³³, lat. *FILUM*
Les deux sens répertoriés chez Pline ci-après sont assez proches l'un de l'autre et, indépendamment l'un de l'autre, du berb. « fil » :

lat. *FILUM*¹ « fibre longue et déliée qu'on détache de l'écorce de lin, du chanvre etc. »

lat. *FILUM*² : « substance longue et déliée que certains animaux tirent de leur corps »³⁴

berb. *atmun* / *atəmmun* « timon »³⁵ (lat. pop. *TIMO*, *TIMONEM*).

Parmi les latinismes du berbère devenus berbérismes an arabe marocain (parlers bédouins en particulier) et sur lesquels les auteurs sont d'accord, il y a *təmmûn* « timon, age de la charrue »³⁶.

³² Arnald Steiger, *Contribución a la fonética del hispano-árabe y de los rabismos en el ibero-romanico y el siciliano*, Madrid, 1932, p. 104-5 et glossaire p. 433-7 ; G. S. Colin, « Etymologies maghrébines 1 », *Hespéris*, 1^{er} trim. 1926, p. 82 notamment.

³³ Mohamed Bencherifa, *Mal'abat Al-Kafif Al-Zarhûnî*, Rabat, Imprimerie Royale, 1987, p. 49.

³⁴ *Dictionnaire Français-latin*, Berlin, 1908.

³⁵ Miloud Taïfi ; *Dictionnaire tamazight-français (parler du Maroc central)*, Paris, L'Harmattan-Awal, 1991, p. 724. Jean-Michel Dallet, *Dictionnaire kabyle-français, parler des Aït Magellat*, Paris, Selaf, 1982. E. Laoust, « Le nom de la charrue et ses accessoires chez les Berbères », *Archives berbères*, vol. 3, 1918, p. 1-33.

³⁶ A-L. de Prémare et coll., *Dictionnaire* ; *op. cit.*, t.2, p.97. Pour l'évolution sémantique de cet emprunt, nous ne résistons pas à l'envie de rapporter les autres désignations répertoriées dans ce dictionnaire « 2- perche plantée verticalement au centre d'une meule de paille broyée ; meule de paille tronconique avec un sommet arrondi et une perche au milieu. 3- pièce de bois en forme de pain de sucre, qu'on introduit dans une babouche finie pour en élargir l'ouverture, sorte de calibre en bois de forme conique qui sert à donner du fini au quartier de la babouche.

Enfin, pour asseoir le rôle fournisseur du berbère, encore faudrait-il prendre en compte le fait que les emprunts de l'arabe marocain au roman hispanique sont généralement connus pour être des termes de civilisation.

■ Parmi les mots d'emprunt qui ne sont pas étrangers à la vie agricole mais qu'il est difficile de considérer comme des latinismes ou hispanismes³⁷, il y a notamment :

- *fəllûs* « poussin » (lat. *PULLUS*).

Bien que le traitement habituel du [p] d'origine romane soit en berbère régulièrement [f]³⁸ et en arabe régulièrement [b], des exceptions telles que :

- ar. class. *(a)flâtûn* « (le philosophe) Platon » ;
- ar. mar. *fâşma* « pansement » (fr. *PANSEMENT*)³⁹

... et le fait que *fəllûs* « poussin » ait déjà été relevé en maltais et en arabe andalou⁴⁰ permettent de ne pas écarter complètement son passage par ce canal.

- *şwâri* « panier double que transportent les bêtes de somme ».

Ce substantif est masculin singulier en arabe marocain mais, semble-t-il, il s'agit d'un traitement secondaire car la forme *şwâri* litt. « panier de sparte » serait elle-même le pluriel d'un andalou **şârya* reproduisant exactement le bas-latin *saria* « couffin de sparte »⁴¹. Cela est possible si l'on se réfère à la formation des pluriels en arabe et en particulier celui des noms commençant par une syllabe à voyelle longue⁴². En effet, si l'on compare la *saria* à une séquence contextuellement similaire en arabe classique telle *żâria* « (une) jeune servante » (qui donne pluriel *żawârî* « (des) jeunes servantes »), ou à une séquence similaire en arabe marocain elle *sâgia* « canal d'irrigation, séguia »⁴³ (qui donne également un pluriel interne *swâgi* « (des) rigoles »), on peut relever un apparentement entre le schème ar. class. *c^lawâc³i* (*żawârî*) et ar. mar. *c^lwâc³i* (*swâgi*)⁴⁴. Par conséquent, c'est, semble-t-il, le caractère d'emprunt de « première heure » qui fait du substantif *şwâri* « double panier pour bêtes de somme » un masculin singulier, non un pluriel féminin comme le suggère la régularité de traitement.

4- personne qui a la force de travailler mais demeure assise sans rien faire, tout en encombrant les autres. [A noter le sens presque opposé à celui de « timonier »].

³⁷ C'est-à-dire à propos desquels il est souvent difficile d'écarter une éventuelle admission berbère, du mozarabe ou de l'arabe hispanique.

³⁸ G. S. Colin, « Etymologies maghrébines II », *Hespéris*, 1927, 1^{er} trim. P. 95.

³⁹ Jeffray Heath, *From Code-Switching to Borrowing. A Case study of Moroccan Arabic*, New-York, Kegan, 1989, p. 271. Louis Brunot, « Emprunts dialectaux arabes à la langue française dans les cités marocaines depuis 1912 » ; *Hespéris* XXXVL ; 3-4, 1949, p. 271.

⁴⁰ Arnald Steiger, *op. cit.*, p. 348. William Marçais, *Textes arabes de Tanger*, Paris, Leroux, 1911, p. 417.

⁴¹ G. S. Colin, « Etymologies maghrébines I », *Hespéris*, 1926, 1^{er} trim. P. 66-67. J. Simonet, *Glossario de voces ibéricas y latinas usadas entre los mozárabes*, Madrid, 1888, p. 576.

⁴² Régis Blachère et M. Gaudefroy-Demonbynes, *Grammaire de l'arabe classique*, Paris, Maisonneuve et Larose, p. 176-7.

⁴³ Dominique Caubet, *L'arabe marocain*, Paris-Louvain, Peeters, 1993, t. 1, p. 116.

⁴⁴ Dominique Caubet, *L'arabe marocain*, *op. cit.* p. 115.

■ Une autre catégorie de mots d'emprunt ayant rapport à la vie agricole est celle des noms de mois du calendrier agricole. Les formes d'intégration au lexique de l'arabe marocain peuvent révéler leur passage par les parlers hispaniques.

1- Contacts avec le roman hispanique

Le roman hispanique ou mozarabe est connu pour avoir été le fournisseur principal de termes de civilisation à l'arabe marocain. Dans les domaines comme l'habitat, les ustensiles ménagers ou les vêtements⁴⁵, on relève :

qant / qunt « angle formé par deux murs », esp. *CANTO* ;

qabb / qubb « seau en bois », esp. *CUBA* ;

bəlğa « babouche » moz. *PARGA, PARGAT*⁴⁶.

Pour certains mois du calendrier comme janvier et février, on a l'arabe marocain :

yannâyr « janvier », **jenuarius*, lat. class. *januarius* ;

fəbrâyr « février », **febrarius*, lat. class. *febrarius*.

Les suffixes *-ayr* rappellent la phonétique mozarabe, le suffixe latin *-arius* y aboutissant à un suffixe en *-ayr*⁴⁷.

2- Contacts avec l'arabe hispanique

D'autres mois du calendrier agricole reflètent la perception arabe du matériel phonique mozarabe. La phonétique des parlers hispaniques est alors arabisée par le canal de l'arabe d'Espagne⁴⁸ :

- lat. class. *AUGUSTUS*, lat. pop. **agustus*,
ara. hisp. *ağuztuž*⁴⁹,

ar. litt. ancien en *scriptio defectiva* (non vocalisé) que nous épelons : *alif* [â], *ğayn* [ğ], *šîn* [š], *tâʔ* [t] et *žîm* [ž] (اغشتج),

ar. mar. contemp. *ğušť* « août ».

- lat. *JUNIUS (MENSIS)*, « (mois de) *JUNIUS BRUTUS*, premier consul » :

ar. litt. ancien en *scriptio plena* (vocalisé)⁵⁰ que nous épelons : *yâʔ* [y] + *damma* [u], *nûn* [n] + *sukûn* (fermeture de la 1^{ère} syllabe), *yâʔ* [y] + *damma* [u], *hâʔ* [h] (fermeture de la dernière syllabe) (يُنْيُ).

⁴⁵ Une liste étoffée est fournie par Simon Lévy, *op. cit.* p. 853-4 et p. 862-4.

⁴⁶ Simon Lévy, *op. cit.* p. 853. Pedro de Alcalá, cité par Marcel Cohen, *Le parler arabe des juifs d'Alger*, Paris, Champion, 1912, p. 420.

⁴⁷ Simon Lévy, *op. cit.* p. 853.

⁴⁸ A propos du *s* espagnol, cf. notre article « Sur l'hispanisation des mots d'emprunt en arabe marocain », *La linguistique*, vol. 33, 1/1997, p. 85-92.

⁴⁹ D'après G. S. Colin, « Etymologies maghrébines 1 », *op. cit.* p. 72.

⁵⁰ G. S. Colin, « Etymologies maghrébines 1 », *op. cit.* p. 72.

ar. mar. contemp. *yûnyâh*, proche de l'arabe littéral ancien ci-dessus (doublet : *žwân*, fr. *JUIN* « juin »).

- Lat. *JULIUS (MENSIS)* « (mois de) Jules César »

ar. litt. class. vocalisé que nous épelons : : *yâ'* [y] + *damma* [u], *lâm* [l] (fermeture de la syllabe), *yâ'* [y] + *damma* [u], *zay* [z] + *sukûn* (fermeture de la syllabe) (يَيْزُ) ;

ar. mar. contemp. *yulyûz* « juillet ».

■ Mais le lexique roman ne joue de véritable rôle dans l'évolution de l'arabe marocain que du fait de l'intervention d'une autre langue romane moderne qu'est le français et ce, pour deux raisons :

■ ■ Après avoir été pendant très longtemps la langue des rapports avec l'Europe, l'espagnol cède le pas au français et ce, depuis plus de 90 ans. L'instauration du régime du Protectorat a tout d'abord fait du français la principale source d'emprunts lexicaux. L'administration française du pays a fait de cette langue une source d'emprunt « européens » assimilés par l'arabe, même au-delà de l'indépendance du pays (1956). Cet apport s'observe dans des champs sémantiques comme ceux de la ville et de l'habitat, de l'agriculture moderne, des ustensiles ménagers, des soins et de la santé, de l'administration, de la politique et des syndicats, des moyens de transport, du commerce et de l'économie, du sport, des métiers, du garage et de l'automobile, domaine sans doute le plus francisé⁵¹.

■ ■ Le relais pris par le français va lier encore plus le lexique roman à l'arabe marocain. Le phénomène réussit d'autant plus que, du point de vue linguistique, une sorte d'affinité formelle entre l'espagnol et l'arabe contribue à donner rapidement aux mots d'emprunt de l'arabe marocain un profil espagnol, même quand leur examen montre qu'ils ne sont pas issus de l'espagnol.

Ainsi l'affinité formelle que représente la marque /-a/ du féminin en espagnol et en arabe contribue à donner au mot emprunté au français un profil plutôt espagnol en arabe marocain⁵².

Ainsi les formes qui suivent, pourtant empruntée au français :

blâša « place », du fr. *PLACE* avec le sens du fr. « endroit » et non de l'espagnol *plaza* « square, large place de marché etc. » ;

bôšta « bureau de poste », du fr. *POSTE*, l'esp offrant *CORREO* dans le même emploi. L'italien *POSTA* ne doit pas être complètement écarté.

Morphologiquement, la transformation du genre masculin de langue fournisseuse en genre féminin dans la langue emprunteuse, est fréquente :

⁵¹Simon Lévy, , *op. cit.* p.1033 et s. donne de nombreux exemples issus des champs sémantiques énumérés. Également Abdelaziz Mdibeh à propos de son enquête sur le champ lexical du garage, « Fertilisation ou intégration », *Meta* XXXII, 3, 1987, p. 278-284 et Abderrahim Youssi, *op. cit.* p. 575-583.

⁵² Pour plus de détails sur le plan morphologique avec de nombreux exemples, voir A. Nissabouri, « Sur l'hispanisation ... », , *op. cit.* p. 80-85.

Mâgâza « (une) magasin », du fr. « (un) *MAGASIN*. L'esp. offre *ALMACÉN* et l'it. *MAGAZZINO*, termes empruntés à l'ar. class. respectivement *AL-MAKHZAN* « l'entrepôt, le réservoir de... » et *MAKHÂZIN* qui est son pluriel interne indéterminé (sans l'article *al-*).

bâtêma « (uniquement à propos de l'habitat humain) (une) immeuble », du fr. *BATIMENT*. Ici l'emprunt semble avoir réduit le champ sémantique du terme de la langue prêteuse.

žərda « (une) jardin » du fr. « (un) *JARDIN* » ;

ksida « (une) accident de voiture » du fr. « (un) *ACCIDENT* » ;

sərtâfika « (une) certificat » du fr. « (un) *CERTIFICAT* » ;

vîza « (une) visa » du fr. « (un) *VISA* » etc.

Un autre facteur occasionnant les liens entre le lexique roman et l'arabe marocain réside dans le fait que les termes empruntés aux langues romanes présentent souvent des racines communes. Ainsi :

ar. mar. *birra*, it. *BIRRA*, fr. *BIERE* (mais esp. *SERVEZA*) ;

ar. mar. *girra*, esp. *GUERRA*, fr. *GUERRE* ;

ar. mar. *bərrâka*, esp. *BARRAKA*, fr. *BARAQUE*, it. *BARACCA* ;

ar. mar. *mârka*, esp. *MARCA*, it. *MARCA*, fr. *MARQUE*⁵³

CONCLUSION

Dans le devenir historique, l'arabophonie marocaine présente des éléments linguistiques issus des langues avec lesquelles elle s'est trouvée ou se trouve encore en contact. Pour ce qui concerne son évolution phonétique, le berbère a été présent tout au long de sa formation, entre le VIIIème et le XIIIème siècles. La labiovélarisation distinctive des consonnes d'arrière d'origine berbère, parmi d'autres, (re)conduit cette orientation. Des circonstances historiques (et géographiques) conjuguées à des prédispositions d'ordre linguistiques de l'arabe parlé au Maroc (notamment lorsque celui-ci emprunte aux dialectes romans devenus par la suite, pour certains, langues romanes), sont également fondateurs d'une dynamique entre arabophonie marocaine et lexique roman. Chercher ces éléments dynamiques dans les configurations historiques de l'Ouest méditerranéen nous semble être encore pour longtemps une voie d'avenir, une sorte de retour vers le futur.

⁵³ J. Heath, *op. cit.*, p. 132. L'auteur souligne également que de nombreux emprunts aux langues romanes représentent pour la conscience du sujet parlant des emprunts au français.